

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAI

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 20/10/2025

ID : 074-247400682-20251014-2025\_153-DE

S<sup>2</sup>LO

N° 2025-153

### OBJET :

*Marchés publics – Travaux de signalisation horizontale – Avenants au marché en cours*

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 octobre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Reyvroz, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHER.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 8 octobre 2025

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHER Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAZ Maryse.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

### Résultat du vote :

votants :.....26  
pour :.....26  
contre :.....00  
abstention :....00

Procurations ont été données :

- par M. MUFFAT Jean-François à M. BERGER Jean-François,
- par Mme LEFANT Myriam à ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth,
- par M. TOURNIER Henri-Victor à Mme TRABICHER Yannick.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente rappelle aux membres du conseil communautaire qu'un marché public à bons de commandes a été attribué le 8 avril 2025 pour la réalisation de travaux de signalisation horizontale. Elle souligne que les montants maximums de commande fixés dans le marché sont erronés et propose donc de passer des avenants afin de les modifier comme suit :

- Lot n° 1 – Morzine
  - Titulaire : SIGNATURE
  - Nouveau montant maximum annuel : 170 000 € HT
  - Nouveau montant maximum sur 4 ans : 680 000 €
- Lot n° 2 – Autres communes
  - Titulaire : PROXIMARK
  - Nouveau montant maximum annuel : 150 000 € HT
  - Nouveau montant maximum sur 4 ans : 600 000 €

### Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- autorise Madame la Présidente à signer les avenants joints en annexe de la présente délibération.

### CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

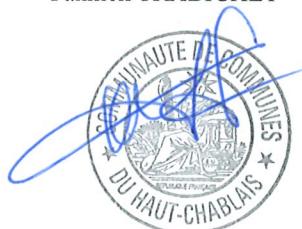
Publié ou notifié

Le : .....

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente  
Yannick TRABICHER

Le secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD



## Modification n°1

### A - Identification des pouvoirs adjudicateurs

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS

### B - Identification du titulaire

**SIGNATURE (VENISSIEUX-69)**

### C - Objet du marché

- Objet du marché : Travaux de signalisation horizontale sur la voirie de la Communauté de Communes de Haut-Chablais (CCHC) - Lot 1 "Commune de Morzine"
- Date de la notification du marché : 6 mai 2025
- Montant maximum du marché : 366 000 € HT sur 4 ans

## D - Objet de la modification du marché

### ■ Modifications introduites par la présente modification :

Le montant maximum du marché indiqué lors de la consultation initiale est erroné.

Il est donc proposé de le réajuster en augmentant le montant maximum annuel de 78 500€HT soit 314 000€HT sur 4 ans.

### ■ Incidence financière de la modification :

La modification de marché a une incidence financière sur le montant du marché public :  
*(Cocher la case correspondante.)*



NON



OUI

## E - Signature du titulaire du marché

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente

A : Le Biot, le

Signature  
(*Représentant du pouvoir adjudicateur*)

**G - Notification de la modification de marché au titulaire du marché public****■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie de la présente modification de marché* »

A ..... , le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'*avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public*)

**■ En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'*accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public*.)

## Modification n°1

### A - Identification des pouvoirs adjudicateurs

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS

### B - Identification du titulaire

**PROXIMARK GROUPE HELIOS (EPAGNY METZ-TESSY-74)**

### C - Objet du marché

- Objet du marché : Travaux de signalisation horizontale sur la voirie de la Communauté de Communes de Haut-Chablais (CCHC) - Lot 2 "Autres communes du territoire"
- Date de la notification du marché : 28 avril 2025
- Montant maximum du marché : 320 000 € HT sur 4 ans

**D - Objet de la modification du marché****■ Modifications introduites par la présente modification :**

Le montant maximum du marché indiqué lors de la consultation initiale est erroné.

Il est donc proposé de le réajuster en augmentant le montant maximum annuel de 70 000€HT soit 280 000€HT sur 4 ans.

**■ Incidence financière de la modification :**

La modification de marché a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)



NON



OUI

**E - Signature du titulaire du marché**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente

A : Le Biot, le

Signature  
(*Représentant du pouvoir adjudicateur*)

**G - Notification de la modification de marché au titulaire du marché public****■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie de la présente modification de marché* »

A ..... , le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public)

**■ En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public.)